

# Min'de Rien

## Que se passe-t-il ?



Soutien aux jeunes étrangers isolés  
janvier 2020



### O Hébergement :

- Partage d'expériences convivial entre hébergeant.e.s **jeudi 23 janvier** de 18H30 à 20H30 à la maison de la solidarité 22 rue du Pigeon Blanc à Poitiers. Ouvert aux jeunes et aux curieux, apportez de quoi grignoter !
- Le **collectif PAM** (partenaires accueil migrants) a été reçu par la directrice de la DDCS pour échanger des informations sur l'hébergement d'urgence, toujours très insuffisant. [Voir le compte-rendu.](#)
- Nous recherchons un groupe de foyers pour répartir l'hébergement dans la Vienne d'un jeune guinéen de 17 ans amateur de droit et de foot, et d'un jeune malien scolarisé dans le quartier de St Eloi à Poitiers et jouant au foot aux 3 Cités. Parlez-en autour de vous, le bouche à oreille est un bon canal !  
Contact par mail ou par tel 0778394610

### O Communication :



- Nous avons participé à la [réunion des associations de solidarité proposée par la liste « Poitiers collectif »](#) le 10 janvier. Les candidats ont évoqué les mesures qu'ils envisagent, et **Damien Carême** y a expliqué les méthodes appliquées par la ville de Grande Synthe quand il en était le maire pour que personne ne dorme dehors.
- Nous participons à la préparation de l'événement « **La ZAP, Zone d'Accueil Poitevine** » prévu le **15 février** à Poitiers. Initié par le Réseau Education sans Frontières, ce temps mettra en relation des jeunes exilés, des élus locaux et des membres du réseau de territoires et villes accueillantes ANVITA, pour soulever des questions et avancer vers un accueil efficace et humain. A 16H sur la place du Maréchal Leclerc puis à 17H aux Salons de Blossac.
- Les jeunes qui veulent donner leur avis et apporter leur témoignage pour préparer l'évènement du 15 février sont invités à une réunion de préparation les 5 et 12 février à 14H à la Maison de la Solidarité.
- Nous avons manifesté avec les EGM le **18 décembre pour la liberté de circulation et la fermeture des centres de rétention.**
- La procédure de prise de rendez-vous pour **renouveler les titres de séjour** est inadaptée aux besoins. Nous avons dénoncé cette situation. [Voir la lettre adressée aux députés](#) par le collectif PAM.
- Nos [vœux 2020](#) accessibles sur le site et sur la page Facebook exposent nos motifs d'indignation.



## O Juridique :

- Un des jeunes que nous soutenons a fait l'objet d'un enfermement au **Centre de Réention** Administrative de Vincennes, en vue d'une reconduite à la frontière. Nous avons réussi à faire suspendre son obligation de quitter le territoire et à le faire revenir sur Poitiers.  
Les jeunes assignés à résidence ont intérêts à avoir sur eux le numéro de téléphone de leur avocat.e et des bénévoles du secteur juridique (sur un papier et pas seulement dans le téléphone).

## O Education :

- 4 nouveaux jeunes parmi ceux que nous hébergeons ont pu démarrer un cursus scolaire le 6 janvier dans des établissements privés avec l'aide du dispositif Remiv. Un jeune a démarré un cursus en Maison Familiale Rurale.



## O Activités :

- Les **concerts** du 14 et du 20 décembre 2019 donnés au profit de Min'de Rien étaient magnifiques. Grand merci aux chorales « A Choeur joie », « A bout de souffle », à la chorale de l'UPAR, à Elsie Griffith, au chœur de femmes de la Cendille, à Sophie Sabourin, et au pianiste Emmanuel Kouassi.

- La **fête** du **28 décembre** a eu du succès. 50 membres et bénéficiaires de l'association y ont échangé des photos, du mafé, des cadeaux, puis ont dansé et joué ensemble. Bravo à l'équipe organisatrice !

- Nous participerons le 27 janvier à la préparation d'une **émission de radio** sur les héros du quotidien.

## O Finances :



Merci à Darsie Fy qui a offert à Min'de Rien un mois de recettes de [son activité de ViShiatsu](#)

*« La vie aime la conscience qu'on a d'elle »*

*René Char*

association Min de Rien  
22 rue du pigeon blanc 86000 Poitiers  
Lun mer ven 14H 18H

Pour faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/min-de-rien>  
<https://mdr86.jimdo.com/> [minderien86@gmail.com](mailto:minderien86@gmail.com) bulletin n°23 janvier 2020